

# BULLETIN COMMUNAL

# URBEIS

# 2008



## LE MOT DU MAIRE

Lorsque vous recevrez ce premier bulletin municipal rédigé par le nouveau conseil municipal, l'année 2009 aura déjà débuté. Il est donc temps pour moi de présenter à chacune et chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal et du personnel communal mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'espère qu'elle vous apportera bonheur, joie et surtout la santé.

---

Neuf mois se sont écoulés depuis les élections municipales de mars 2008, et, petit à petit, chacun d'entre nous a trouvé la place qui lui permet de remplir au mieux la tâche pour laquelle nous nous sommes engagés. C'est pour moi, l'occasion de remercier les conseillers municipaux et les adjoints pour l'ensemble du travail qu'ils ont accompli ; et ce, de manière aussi efficace que discrète. Mes remerciements vont également au personnel communal sur qui je peux toujours compter surtout dans les moments délicats. Ainsi qu'à celles et ceux qui nous prêtent main forte, ou qui oeuvrent dans les différents domaines de la commune . Enfin, j'ai une pensée particulière pour Michel qui se faisait une joie de redémarrer un nouveau mandat, et qui, hélas, nous a quittés beaucoup trop vite.

Coté vie communale, Gilbert FINANCE a été embauché à raison de deux jours par semaine au poste d'adjoint technique. La plupart des investissements prévus au budget ont été réalisés, et, il nous faut déjà commencer à préparer celui de 2009. La période que nous traversons nous incite à la prudence. Le marché du bois qui avait retrouvé ses cours d'avant la tempête de 1999, s'oriente à nouveau à la baisse. Les projets 2009 que retiendra le conseil municipal, devraient concerner essentiellement le presbytère, la maison forestière et l'aménagement foncier dont la partie remembrement touche à sa fin. L'année débutera par le recensement de la population. Un deuxième évènement important pour la commune sera la fusion des corps de sapeurs pompiers des communes de Fouchy, Breitenau, Lalaye et Urbeis : fusion dont le siège se trouvera sur la commune de Fouchy.

---

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture et remercier celles et ceux qui ont préparé ce bulletin ou nous ont fourni certains des documents que vous trouverez à l'intérieur. Quel que soit votre avis, il nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. Et comme c'est la période des vœux, si j'en avais un à formuler, ce serait celui de voir un maximum de personnes participer à la vie de la commune ; sous la forme qu'elles désirent, mais toujours dans l'intérêt de tous. L'animation, le cadre de vie et de manière générale, tout ce qui contribue à ce que l'on se sent bien dans notre village, ne dépend pas uniquement du conseil municipal mais aussi de chacun d'entre nous.

BONNE ANNEE 2009

## **LES REALISATIONS DE 2008 :**

### **Remplacement du beffroi des cloches :**

Les travaux de réfection confiés à la société VOEGELE, ont été réalisés début septembre. Trois semaines ont été nécessaires au remplacement du beffroi et de deux planchers intermédiaires. A noter que la majeure partie du bois provient des parcelles situées à côté du Bilstein. Ces chênes avaient été déracinés lors de la tempête de 1999. Le montant des travaux s'élève à 19149€HT ; subventionné à 37% par le Conseil Général, 13% par la Communauté de Communes du Canton de Villé et par une subvention exceptionnelle du conseil de fabrique.

Ancien beffroi



Renfort sous poutre porteuse



### **Voirie communale :**

La première tranche du marché concernant la voirie avait été réalisée en 2007, avec la pose d'une nouvelle couche d'enrobé dans la montée des Champs d'Yvrée. La société chargée des travaux avait préféré repousser la deuxième tranche en 2008. Deux couches de goudron puis de gravier ont été posées dans la montée du lotissement des Aviats, la rue du gravier et de la mairie, au Climont rue Blanche maison. Le montant des travaux pour 2008 s'élève à 13764.10€HT ; subventionnés également par le Conseil Général à hauteur de 37%.

### **Pose de glissières :**

La sécurisation des abords de la maison du mineur a été réalisée par la pose de glissières le long du Giessen. Les travaux ont été effectués par la société SAERT pour un montant de 6867€HT. Afin de garder une homogénéité avec ce qui avait été fait à l'entrée basse du village, ce sont des glissières en bois avec renfort métallique incorporé qui ont été mises en place.





### **Ecole primaire :**

Le mobilier scolaire traditionnel de l'école primaire a été remplacé par du matériel ergonomique ajustable à la taille de chaque élève. Ce matériel permet de garder une position idéale pour le dos des enfants. Le montant de l'investissement de 2700€HT est financé en totalité par la commune.



### **Ancienne CMDP :**

Les travaux sont scindés en deux parties. La première consistant au démontage et l'évacuation des plaques d'éternit de la façade ouest, a été réalisée par la société BARUSCH, agréée pour ce genre de prestation. Le montant s'élevant à 1900€. La seconde partie, concernant la pose d'un bardage bois traité en autoclave sera réalisée par la société DEREANI début janvier 2009.



### **LES PROJETS 2009 :**

Bien que rien ne soit encore décidé, les projets 2009 dépendront en grande partie de la réalisation des travaux connexes liés à l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier en cours. Le conseil municipal choisira entre l'éclairage public, la toiture de la maison forestière, la voirie et divers travaux de moindre importance.

## **Un aperçu des activités en forêt communale au courant de l'année 2008**

### **I Les coupes de bois**

L'O.N.F. a mobilisé et mis en vente 2036 m<sup>3</sup> de bois pour une recette brute de 102977 € soit 50.59 €/m<sup>3</sup>, toutes essences et qualités confondues.

#### 1- Le bois d'œuvre

Nous avons obtenu un prix exceptionnel, en début d'année, pour un lot de 28.8m<sup>3</sup> de chêne à 99 €/m<sup>3</sup> (Labor-Legno), et un lot de 222m<sup>3</sup> d'épicéa à 89€/m<sup>3</sup> (SIAT). La qualité moyenne en charpente en sapin/épicéa s'est négociée, en fin d'année, à 72€/m<sup>3</sup> (Scierie de Steige). La qualité palette/emballage, 316m<sup>3</sup> pin/sapin/épicéa (Scierie GIRARD), s'est vendu à un prix moyen de 46€/m<sup>3</sup>. Les 70m<sup>3</sup> de sciage hêtre (Scierie de Steinbourg) ont été vendus à 47€/m<sup>3</sup>.

#### 2- Le bois de chauffage

53 stères de bois de chauffage, façonnés bord de route, ont été vendus à l'amiable à des habitants d'Urbeis à 40€/st. Par ailleurs, une adjudication publique a eu lieu en salle de la Mairie le 2 mai 08 où 304m<sup>3</sup> de grume de hêtre, qualité chauffage, ont trouvé preneur à 37.50€/m<sup>3</sup> en moyenne. Tout au long de l'année, 19 habitants d'Urbeis et des villages voisins ont façonné eux-mêmes leur bois de chauffage dans des lots de fonds de coupes pour un volume total de 555 stères au prix moyen de 7€/st. Si les prix des bois de chauffage sont restés stables, ceux des bois d'œuvre ont connu une chute d'environ 12 % sur l'année 2008.

### **II Les travaux**

Parmi les travaux subventionnés, 2008 a été la dernière année où des reconstitutions des trouées de la tempête de 1999 pouvaient encore être réalisées. Au printemps, en parcelle 14 (Archingoutte), une trouée sur 1 ha a été replantée en douglas, et des compléments en mélèzes sont venus enrichir sur 4 ha les parcelles 23, 24 et 26 (col d'Urbeis). Au courant de l'été, 11 ha de jeunes plantations résineuses et 6 ha de régénération naturelle ont été dégagées. En automne, le périmètre et le parcellaire de la forêt communale au Remchis, à la Goutte et aux Aviats a été ouvert sur 3.5 km.

Les travaux d'infrastructure se sont caractérisés par la deuxième tranche de la réfection de la route forestière des Aviats par l'entreprise DICKER et par l'entretien du chemin des Mines, du chemin d'Archingoutte et du chemin de la Goutte du Moulin par l'entreprise HAAS. Le tout sur une distance cumulée d'environ 5km pour un coût global de 7374€ HT. Étant donné que les bois de la forêt domaniale de Fouchy-Urbeis sont vidangés en grande partie par la RF des Aviats, l'O.N.F. a participé à hauteur de 2000€ .

Au col d'Urbeis, l'ancienne barrière, endommagée par les chutes des arbres de la tempête de 99, a été remplacée.

**Le froté**

### **Les interventions de la SAVA**

La SAVA, Section d'Aménagement Végétal d'Alsace, est une association d'insertion par l'environnement de personnes en difficultés sociales. Elle est basée à Muttersholtz et œuvre au service des collectivités locales du Centre Alsace.

Son financement provient d'aides des départements, de la région et du fond social européen.

Une contribution de 200 € par jour et pour une équipe de 5/6 personnes est facturée.

En 2008, la SAVA a réalisée les chantiers suivants dans notre commune :

- 2 jours de pose d'enrobés à froid sur la voirie
- 2 jours de débroussaillage de pâturages de l'A.F.P. « Les Aviats »
- 1.5 jours de débroussaillage et d'élagage de chemins forestiers du Remchis
- 2 jours d'entretien du sentier du patrimoine
- 0.5 jour de débroussaillage du Bilstein.

### **Les travaux de l'ouvrier communal**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008, la Commune a embauché FINANCE Gilbert en qualité d' ouvrier communal à temps partiel (2 jours par semaine). Celui-ci n'a pas ménagé ses efforts dans toutes les tâches qui l'attendaient : entretien des espaces verts et de la voirie communale, entretien des bâtiments communaux, entretien des chemins ruraux et forestiers, ...

Le travail réalisé peut se répartir selon les chantiers suivants :

- bâtiments communaux 7 jours
- voirie communale 13 jours
- espaces verts 13 jours
- chemins ruraux 21 jours
- équipements touristiques 4 jours
- divers 2 jours

## RECENSEMENT 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, comme tous les personnes résidant dans notre commune, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **15 janvier au 14 février 2009**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur dont le poste a été attribué par arrêté municipal (sur décision du conseil municipal) à Mme Marie-Ange NIAY. Elle sera munie d'une carte officielle que je vous invite à lui demander si vous ne la connaissez pas. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

**Votre participation est essentielle** : le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'informatique statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

**Visa n° 2009A001EC** du ministre chargé de l'Economie, valable de **2009 à 2013**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



## Une vie d'abeille, saviez-vous que ?

10 abeilles pèsent 1 gramme

1 abeille vole 1km en 2 minutes

1 abeille vole jusqu'à 8000km durant son existence

1 kg de miel représente le travail de 300 à 400 abeilles

1 abeille pour produire ½ kg de miel doit effectuer une distance équivalent à 3,5 fois le tour de la terre

1 abeille d'hiver peut vivre jusqu'à 9 mois

1 abeille d'été est épuisée après 6 semaines d'activité

1 reine peut vivre jusqu'à 4 années

1 reine pond jusqu'à 3000 œufs par jour les mois de mai – juin

1500 à 1800 œufs pèsent autant que la reine

5000 œufs pèsent 1 gramme

1 œuf fécondé, âgé de moins de 3 jours peut donner naissance à une reine

1 larve d'abeille est visitée jusqu'à 2000 fois

1 larve d'abeille après 6 jours pèse 500 fois plus

14000 visites d'étamines de fleurs sont nécessaires pour récolter 1 gramme de pollen

A partir des œufs fécondés naissent les ouvrières

A partir des œufs non fécondés naissent les mâles

Fédération des apiculteurs d'Alsace  
Miel des forêts de montagne  
SCHRAMM Pierre apiculteur  
84, rue principale  
67220 URBEIS  
Tel : 03 88 57 02 32



## **ETAT – CIVIL 2008**

### **NAISSANCES :**

LEHMANN Pauline née le 31 janvier à SELESTAT

BAUMERT Nikita Dune née le 12 février à SELESTAT

COUTURIER-KASZUCK Célestine née le 07 mars à SELESTAT

SENFTE Lucie Marie née le 03 septembre à SELESTAT

### **MARIAGES :**

Luc David BAUMERT et Michelle PACK le 31 juillet

Jean-Jacques HUSSER et Marie-Thérèse HEIDRICH le 02 août

### **DECES :**

METZGER Rémi le 14 février

DOERLER Michel le 28 mars

### **GRANDS ANNIVERSAIRES :**

SPIEGELHALTER Claude né le 20 mai 1928

DESCHAMPS Marie-Rose née le 26 juin 1928

GILGENMANN Denise née le 01 octobre 1928

SPIEGELHALTER Jeanine née le 23 décembre 1928

### **NOUVEAUX HABITANTS :**

CLAUDON Thierry

HUEBER Guy

KLEIN Céline

KRETZ Raymond

MARTIN Mickaël

MARTIN Richard

RAKYTOVA Jana

ULATOWSKI Laurence

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **MAIRIE**

Téléphone: 03 88 57 01 25

Fax: 03 88 57 30 83

Mail: [mairie.urbeis@wanadoo.fr](mailto:mairie.urbeis@wanadoo.fr)

Le secrétariat est ouvert le lundi de 10 h à 12h,  
le mardi de 9h00 à 11h00,  
le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

La permanence du maire est assurée le vendredi de 15h à 17h ou sur rendez-vous.

### **PIECES D'IDENTITE:**

Pour une nouvelle pièce d'identité ou un renouvellement, les justificatifs suivants sont à fournir:

#### **Carte nationale d'identité:**

- 2 photos d'identité récentes au nouveau format officiel.
- 1 facture datant de moins de trois mois (téléphone, électricité...)
- Une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la commune de naissance)
- L'ancienne carte en cas de renouvellement

Constitution du dossier, signatures et prise d'empreinte en mairie. Délai: 2 à 3 semaines

#### **Passeport:**

- 2 photos d'identité récentes au nouveau format officiel.
- 1 facture datant de moins de trois mois (téléphone, électricité...)
- Une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la commune de naissance)
- 1 copie de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire
- 1 timbre fiscal à 60 euros (30 euros pour les jeunes de 15 à 18 ans, gratuit pour les moins de 15 ans)

Constitution du dossier et signatures en mairie. Délai: 3 à 4 semaines

Attention de bien tenir compte des nouvelles directives concernant le passeport électronique. Ce nouveau passeport est délivré à titre individuel uniquement (quel que soit l'âge du demandeur)

#### **Autorisation de sortie du territoire :**

S'il se rend dans un des pays de l'Union européenne sans être accompagné de ses parents (ou sans la personne titulaire de l'autorité parentale), un mineur français, qui ne possède pas de passeport valide personnel, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire, ainsi que d'une carte nationale d'identité en cours de validité. Un mineur français en possession d'un passeport en cours de validité n'a, par contre, pas à être muni d'une autorisation de sortie du territoire, cette autorisation étant recueillie lors de la demande de passeport.

Pièces à fournir :

La personne détentrice de l'autorité parentale devra se rendre en personne à la mairie et devra signer un formulaire d'autorisation et présenter :

- une pièce d'identité,
- la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur,
- un justificatif de domicile récent (liste non exhaustive : quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...),
- pour les parents mariés : le livret de famille tenu à jour,

- pour les parents non mariés : l'acte de naissance de l'enfant mentionnant la reconnaissance des parents,
- s'il y a lieu, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

### Mouvement de la population

Afin de tenir les fichiers « population » et « ordures ménagères » à jour, nous vous demandons de bien vouloir signaler dès que possible au secrétariat de la Mairie, Votre arrivée au village, votre départ ou tout autre mouvement au sein de votre famille (enfant quittant le domicile des parents par exemple etc...). Pour les familles accueillant un nouveau-né, le secrétariat se charge automatiquement des formalités.

### **Liste des assistantes maternelles titulaires d'un agrément au sein de la commune**

Nom Prénom - Adresse	Début validité	Fin validité	Modalités d'accueil
ARBOGAST Sylvie 15 Rue PRINCIPALE 67220 URBEIS 03.88.57.31.14	24/11/2008	23/11/2013	Nbr d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de deux ans 1 scolarisé 1 DEROGATION pour l'accueil d'un quatrième enfant scolarisé
BABINOT Madeleine 51 Rue PRINCIPALE 67220 URBEIS 03.88.82.89.50	24/07/2006	23/07/2011	Nbr d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de 18 mois 1 de plus de deux ans 1
FRAUENFELDER Sandra 4 Rue Principale 67220 URBEIS 03.88.57.33.08	14/10/2005	13/10/2010	Nbr d'enfants maxi simultanément 2 d'âge indifférent 1 de plus de deux ans 1
GIROTTI Jennifer 8 Rue Du Bief 67220 URBEIS 03.88.57.39.53	30/11/2004	29/11/2009	Nbr d'enfants maxi simultanément 3 scolarisé 3

## « 60 ans après, le Val de Villé se souvient »

Suite à la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Villé, la Communauté de Communes a décidé d'éditer un recueil des témoignages de cette période sur le canton de Villé et de confier la rédaction de cet ouvrage à la Société d'Histoire du Val de Villé (S.H.V.V).

Après 3 années de collecte de documents et un travail de synthèse important réalisé par la SHVV, le livre « 60 ans après, le Val de Villé se souvient », ouvrage de 345 pages, fortement illustré, est diffusé depuis le 8 Novembre 2008.

Les ouvrages sont en vente permanente à l'Office du Tourisme de VILLÉ, à la Maison du Val de Villé à ALBÉ et à la Communauté de Communes (\*).



Des exemplaires du livre « Le Val de Villé, à la découverte des milieux naturels » sont également encore disponibles sur ces points de vente.

Les prix de vente seront les suivants :

	1 exemplaire	2 exemplaires	Prix de l'exemplaire supplémentaire
Livre « 60 ans après le val de Villé se souvient »	30 €	55 €	25 €
Livre « Le val de Villé, à la découverte des milieux naturels »	47 €	87 €	40 €
Livre « 60 ans après le Val de Villé se souvient »	65 €		
+			
Livre « Le Val de Villé, à la découverte des milieux naturels »			

Alors n'hésitez pas à venir découvrir ces ouvrages remarquables et à l'approche des fêtes de fin d'année, ces livres pourraient être un cadeau original.

" Urbeis tient une place privilégiée dans cet ouvrage, ceci pour plusieurs raisons. Les souvenirs et enquêtes approfondis de Pierre SCHRAMM et de Jean-Marie GERARDIN abordent de très nombreuses facettes du conflit, dont bien sûr les opérations militaires, particulièrement importantes au pied du col. Les combats de Juin 1940, à l'arrivée des troupes allemandes, furent particulièrement violents et causèrent de très importantes pertes dans les deux camps, dont celle du Lieutenant VIOLET et de ses hommes à proximité du Col. La Libération fut, elle-aussi, l'occasion de violents accrochages vers Plaine-Dessus, et la mairie conserve provisoirement les papiers et effets de plusieurs soldats allemands victimes de ces combats acharnés (ces documents sont reproduits). Plusieurs études, témoignages et enquêtes s'attachent à la situation d'Urbeis, village-frontière possédant une douane (nombreuses photos). Le village était entre autres une plaque tournante pour les filières d'évasion qui y trouvaient des passeurs et des fermes isolées qui servaient de relais. JM GERARDIN a particulièrement étudié la situation du hameau du Climont, situé sur la frontière, où se côtoyaient des figures résistantes et des personnalités bien plus équivoques, tel Guillaume PETER qui combinait ses intérêts personnels et une mission d'agent au service des Allemands. P. SCHRAMM a également pu mettre à disposition des auteurs une abondante documentation concernant sa famille, un frère tombé en Italie sous l'uniforme allemand, deux sœurs enrôlées au RAD (Service du Travail), et actives notamment dans le passage de courrier vers la France. "

(\* ) Le livre « 60ans après le Val de Villé se souvient » est également disponible dans certaines mairies du canton.

## IL ETAIT UNE FOIS...

Il fait nuit. La bise glaciale s'engouffre dans la vallée étroite. La lune se lève au-dessus de la montagne. Nous nous hâtons vers notre rendez-vous nocturne. C'est là... Une grande maison vosgienne à l'entrée du village... La porte s'ouvre ... Nos amis nous attendent.

Bonsoir ! Merci, de nous accueillir ce soir !

Bientôt nous nous laissons engourdir par la douce chaleur qui se dégage d'une immense cheminée où crépitent des bûches de hêtre. A proximité est assise une dame charmante aux cheveux argentés. Je me tourne vers elle...



M.K.

J'aimerais que vous évoquiez, pour nous, les traditions et coutumes d'antan.

Elles ont toutes disparu... sauf la fête de Noël... mais attendez un instant... je vais essayer de me souvenir... En hiver, la nuit tombée, tout le monde allait en soirée, une fois là, une fois ailleurs. Comme ce soir ! Cela s'appelait « aller au LOUR ». Les grands-mères "stopfaient". Vous ne savez sûrement pas ce que c'est !

Fabriquer des chaussons? répond une petite voix...

Oui ! Il y avait un dépôt à Urbeis où les femmes apportaient en fin de semaine le fruit de leur travail. Et en échange, elles prenaient du sucre, du café et diverses denrées alimentaires.

Que faisaient les enfants et les hommes ?

Les hommes jouaient aux cartes. Quant aux enfants, ils cassaient des noix et croquaient des pommes.

Le NOUVEL AN était-il fêté ?

Bien sûr ! Le boulanger faisait des « Weck ». Tout le monde en cherchait, au prix de deux francs la pièce. La grande coûtait cinq francs. Chaque parrain ou marraine envoyait à son neveu ou à sa filleule une « Weck » de cinq francs ou deux francs suivant la fortune du donateur. Dans les restaurants, les « Weck » étaient distribués gratuitement accompagnés, à minuit, de vin chaud. Cela se faisait peut être aussi ailleurs... dans la plaine.

Et à CARNAVAL ?

Il était de tradition de préparer des « quecklin » c'est-à-dire, des beignets ronds, dodus et dorés... des paniers pleins. Les clients les mangeaient avec grand appétit... Ils se régalaient... Je vais essayer d'évoquer, pour vous, une autre coutume qui se pratiquait il y a bien longtemps, le dimanche après MARDI GRAS au soir du CARNAVAL DES PAYSANS, « D'Bürefasnacht » en somme. La fête avait lieu aux AVIATS, à l'endroit où ont été édifiées des maisons neuves. Les jeunes gens du village préparaient, au cours de l'après-midi, un grand bûcher. La semaine précédente le menuisier était très occupé car il devait façonner des disques de bois d'une douzaine de centimètres de diamètre, amincis vers le bord extérieur et percés au centre d'un orifice. Les plus habiles, bien sûr, les confectionnaient eux-mêmes.

Le soir, après le dîner, quand la nuit était tombée, nombreux étaient ceux qui rejoignaient les hauteurs pour se rassembler autour du feu. Les hommes plaçaient dans le brasier un disque fixé au bout d'une longue perche. Dès qu'il était allumé, ils le retiraient rapidement des flammes, faisaient tourner la perche et projetaient le disque au loin. Ces « hibs » incandescents, envoyés vers le firmament comme autant de petits soleils étaient



considérés comme des symboles de bonheur. Ils étaient généralement dédiés aux jeunes filles et accompagnés au moment du lancement d'une formule "Pidôle et dôle ! Pour qui est ce « hib »? Pour Lucie et Jean ! Les surprises pouvaient être grandes et la fête nocturne était très animée....Dommage que cette tradition se soit perdue.

Au PREMIER MAI, le village était le théâtre d'une activité fébrile. Les rues étaient livrées aux « BÂBOUS ».Les "BÂBOUS" ! Voilà une tradition bien étrange que les gens de la plaine ne connaissent sûrement pas ! Par exemple, quand une fille était à marier (souvent un peu âgée) les jeunes gens du village plaçaient un « BÂBOU » devant sa maison, c'est-à-dire qu'ils accrochaient un mannequin dans les arbres. Si personne ne disait rien le jeu s'arrêtait là... Dans le cas contraire, ils en mettaient cinq ou six... Etait-ce une moquerie ? Une invitation au mariage ? Une vengeance sans méchanceté ? Je ne puis vous le dire...

Et puis, en été, se déroulait la fête du village animée par un orchestre propre à URBEIS. Plus tard, les musiciens se sont associés à ceux de LALAYE qui avaient beaucoup de talent. Les gens d'Urbeis se sont toujours très bien entendus avec ceux de Lalaye et de Steige... Les mariages étaient nombreux...

L'automne était le temps des récoltes. Les habitants n'avaient pas le loisir d'organiser des festivités. Il fallait aussi songer aux besoins de l'existence ! Vous savez que chacun, dans le village, possédait autrefois quelques vaches et plusieurs porcs. Eh bien ! Le cochon était toujours tué vers la SAINT NICOLAS, le 6 décembre. Les villageois faisaient alors du boudin, cuisaient le saindoux puis fabriquaient la gelée, (« d'PRASSKOPF »). On appelait cela la « ganlai » dans les villages francophones. Le lard et le jambon étaient mis en saumure puis fumés. Ces produits étaient consommés dans l'année souvent avec de la choucroute, surtout pendant l'hiver particulièrement long dans nos montagnes. Elle était accompagnée de pommes de terre en robe des champs, les « NOIR HÂRR », réputés dans toute la région...

Et enfin, arrivait le 24 décembre la fête de NOEL, traditionnelle à Urbeis comme dans toute l'Alsace. Mais je m'aperçois que j'ai oublié de vous parler de Pâques, de la Fête-Dieu, de nos travaux et de nos peines. Des digitales. Il faudra revenir ... L'hiver est encore long.



M.K.

Bien sûr, Madame, avec grand plaisir.

Propos recueillis par Marc Kussmaul

### HOMME DES MONTAGNES

Paysan des hauteurs,  
Seigneur des lieux,  
Tu n'échangerais pas ta vie pour une autre,  
Fier et heureux de vivre là,  
Où les nuages touchent le toit de ta demeure,  
Où tout près, mugit le torrent sauvage.  
Paysan des hauteurs,  
Comme j'aime ta noblesse et ta fierté simple !

Aline Riegert



## COMMENT LE RECONNAITRE ?

Appelé aussi Merle d'eau, le Cincle se distingue néanmoins du Merle par sa forme trapue, sa queue courte souvent redressée ainsi que sa bavette blanche. Sa tête et son ventre sont brun foncé tandis que son dos, ses ailes, son croupion et sa queue sont d'un gris ardoise.



## QUEL EST SON COMPORTEMENT ?

Ses mouvements sont aussi caractéristiques que sa silhouette : après un vol rapide et direct au ras de l'eau, le Cincle Plongeur se pose habituellement sur une pierre à demi-immersée où il se livre à des courbettes incessantes avant de plonger dans l'eau. Les fientes blanches laissées sur ces pierres sont d'excellents indicateurs de la présence de cet oiseau sur la rivière.

## OU VIT-IL ?

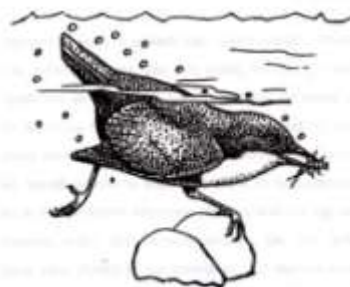
Les ruisseaux rapides et les rivières vosgiennes à eau claire sur fond rocheux ou sablonneux, offrant sur les rives des possibilités de cache et de nidification (par exemple entre les racines des arbres et dans les creux des rochers) constituent l'habitat idéal du Cincle Plongeur. Il y demeure en principe toute l'année, toutefois en hiver il n'est pas rare qu'il se déplace vers la plaine le long des cours d'eau qui ne gèlent pas.

Toute l'activité du Cincle se déroule dans l'eau ou à sa proximité ; il y cherche sa nourriture. Son nid se trouve toujours près de l'eau et souvent situé sous la voûte des vieux ponts de pierre, bien appliqués à la muraille, que le Cincle rejoint à la verticale de l'eau (Cf dessin).



## L'OISEAU AU " COSTUME IMPERMEABLE "

Le Cincle mérite bien son qualificatif de "plongeur" car il est le seul passereau capable de plonger et de se déplacer au fond de l'eau, à la recherche de l'essentiel de sa nourriture constituée de vers, de crustacés, d'insectes aquatiques et de leurs larves.



La durée de plongée varie de 5 à 10 secondes mais curieusement le Cincle Plongeur a toujours l'air sec. Les gouttelettes d'eau glissent sur son plumage sans jamais le mouiller. Le secret de cette imperméabilité se cache sur le croupion du Cincle où se trouve une glande graisseuse qui produit une sécrétion dont l'oiseau s'enduit régulièrement les plumes. De plus son plumage est très serré et retient ainsi une fine pellicule d'air qu'on voit briller par moments autour de son corps.

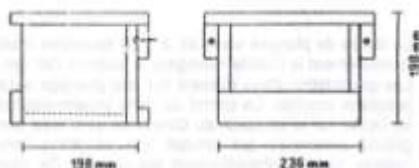
## LE CINCLE A BESOIN D'AIDE !

Protégeons le :

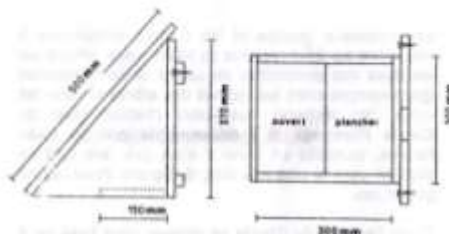
- en prenant des mesures contre la pollution des eaux qui supprime la nourriture du Cincle Plongeur.
- en maintenant le long des rivières des berges sauvages en zones rocheuses et des vieux ponts de pierre où le Cincle pourra continuer à faire son nid.
- en lui posant des nichoirs (voir plans ci-après et disposition).

Aujourd'hui l'endiguement des rivières et le remplacement des vieux ponts de pierre par des ponts en béton aux parois lisses ne permettent plus au Cincle de construire son nid. On peut, dans ces conditions, placer un nichoir en bois sous ces nouveaux ponts, le plus haut possible (juste sous le tablier) et de préférence dans un endroit discret. Sa fixation, qui doit être parfaite, nécessite l'emploi de vis et de chevilles. Ce nid artificiel pourra être utilisé pendant plusieurs années non seulement par le Cincle mais aussi par la Bergeronnette des Ruisseaux.

### Plan de nichoir (type 1)



### Plan de nichoir (type 2)



Si vous trouvez un oiseau blessé ou malade, contactez le plus vite possible :

Refuge Nord-Alsace : Mr Jacques DHORNE  
61A, rue Waesslering  
67350 SCHALKENDORF  
Tel : 88-60-84-09

Refuge LPO - SPA : Mme Beryl ROTH  
7, rue de Berstett  
67670 PFETTISHEIM  
Tel : 88-69-63-74

#### Adresses utiles :

Ligue d'Alsace pour la Protection des Oiseaux  
Musée Zoologique - 29, Boulevard de la Victoire  
67000 STRASBOURG

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord  
Maison du Parc - Château  
67290 LA PETITE PIERRE

Conseil Général du Bas-Rhin - Bureau Environnement  
Place du Quartier Blanc  
67864 STRASBOURG CEDEX 9

Piaquette réalisée par le Conseil Général du Bas-Rhin  
Dessins de Ch. DASKE et M. TABOURIN  
Texte de F. STEIMER  
Maquette réalisée par E. LEVASSEUR

## LE CINCLE PLONGEUR



L'oiseau des eaux pures



# 2007/2008 Une année scolaire bien remplie



## SEPTEMBRE :

Mme GAUNAND et Mr MAURER sont venus à l'école pour nous parler des minéraux et des mines d'Urbeis, connus jusqu'en Amérique. Ils ont apporté d'anciennes photos et des minéraux comme la fluorine.

## OCTOBRE :

- ✓ L'école est allée visiter la maison du pain à Sélestat. On a pu voir et goûter plusieurs sortes de pain. Puis nous avons visité Sélest'art : une exposition d'art contemporain dans la ville.
- ✓ La classe de CE/CM est allée au cross de Villé. Nous avons couru longtemps à notre rythme tout autour de la piscine. C'était dur, mais nous nous étions entraînés.
- ✓ Les CE -CM sont allés à Juval pour faire du jus de pommes pour les enfants de l'école. Ils en ont rapporté 84 litres.

## NOVEMBRE :



- ✓ Robert (un animateur de la maison de la Nature) est venu nous aider à travailler sur la rivière.
  - Avec lui, nous avons creusé une plage et un coin d'eau.
  - Nous avons construit des instruments de musique avec la renouée : pipeaux, mirlitons, sifflets et flûtes de pan.
- ✓ Avec Valérie, la classe de maternelle CP ont fait des peintures avec des briques et du charbon de bois.
  - Les élèves de différentes classes du cycle trois du canton se sont retrouvés à la piscine. Plusieurs élèves de notre classe ont été classés dans les trois premiers en nage individuelle.
- Avec Valérie, la classe des plus jeunes a fait des tableaux de glace.

**DECEMBRE :** Quel bel après-midi que ce marché de Noël ! La porte de l'école était grande ouverte pour tout le public qui voulait écouter les enfants chanter Noël. Dans la salle des fêtes, on pouvait acheter des gâteaux, des bricolages de Noël. A l'extérieur, c'était le jus de pomme chaud et les tartes flambées sucrées.

## JANVIER

## FEVRIER :

- Nous avons fait un tunnel en saule pour aller dans notre cabane.
- L'école a participé à un concours d'écriture dont le thème était lumière(s). Pendant plus d'une semaine, nous avons d'abord lu des albums et des livres.



## MARS :

- A la rivière, nous avons creusé une mare à grenouilles et avons installé un escalier entre le tunnel et la plage.
- Les deux classes ont travaillé dur pendant plus de deux semaines pour écrire chacune un livre pour le concours d'écriture.

## AVRIL :

- L'école a visité la Médiathèque de Villé et les élèves ont pu emprunter des livres. Puis nous avons assisté au spectacle "Drôle de nuit à l'opéra" à la MJC : histoire racontée et chantée par une comédienne-choriste et animée par des marionnettes.
- Nous avons fermé le toit de notre cabane près de la rivière, nous avons aussi installé des carillons et un moulin à eau.

## MAI

## JUIN :



- Pour la fête de l'école, les élèves d'Urbeis costumés en lutins des rivières et en explorateurs ont proposé leur spectacle sur le pré en face de l'école. Puis la fête a continué et malgré une petite pluie fine, l'ambiance était très chaleureuse.



- Les CE/CM ont gagné le 1<sup>er</sup> prix académique du Printemps de l'écriture et les maternelle/CP le prix de la circonscription.

- Nous sommes allés pour la journée au parc animalier de Ste croix à Rhodes. Nous avons visité les sentiers avec un guide et avons découvert de nombreux animaux.
- Les deux classes de l'école ont participé à « Ecoles qui chantent » : manifestation où plusieurs classes du canton se retrouvent à l'église de Villé pour chanter ensemble.



QUELLE BELLE ANNEE SCOLAIRE ! QUELS BEAUX SOUVENIRS !



# Les pompiers

Le corps des sapeurs pompiers se compose actuellement d'un sous-officier, d'un caporal et de deux sapeurs. Deux nouvelles recrues ne vont pas tarder à rejoindre le petit groupe.

Le corps des sapeurs pompiers d'Urbeis dans un temps très proche n'existera plus en tant que tel. Vu que par soucis d'économie, il va fusionner avec les corps de Fouchy, Breitenau et Lalaye.

Le corps des sapeurs pompiers remercie la population pour sa confiance ainsi que son soutien pendant toutes ces années.

Les pompiers d'Urbeis vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux pour la nouvelle année.

# Les amis de l'école d'Urbeis

## RAPPORT D ACTIVITE 2008

Les amis de l'école d'Urbeis ne sont pas restés inactifs en 2008.

Le 12 avril, organisation de notre première soirée belote qui fut un franc succès. La salle était remplie de nombreux joueurs et joueuses de tous âges. Cette soirée fut fortement appréciée. D'autre part, nous avons participé à la fête de l'école ainsi qu'à différentes opérations de nettoyage de la cour de récréation et du gravillonnage de la cour du préau. Le 30 novembre, nous avons organisé notre assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour voter la dissolution de notre association. Cette dissolution a été prononcée à l'unanimité des membres, car nous pensons que notre but a été atteint. L'ensemble des recettes a été reversé à la coopérative scolaire le 06-12-2008. De plus, nous pensons que cette dissolution servira de tremplin afin que de nouvelles associations à caractère culturel, festif ou autres se créent dans notre village. Nous avons pu voir lors de nos différentes manifestations qu'il existe un potentiel humain et nous en sommes convaincus. Nous tenons encore à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus.

LE PRESIDENT : BABINOT PATRICK



## TRAVAUX SUR LE TERRAIN PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

### Mine Théophile :

Par une belle journée de juin, une séance de travail est organisée par le conseil municipal en vue de dégager et de nettoyer les abords ainsi que l'entrée de la mine Théophile obstruée par des éboulements de terre et de roches.



Le panneau d'informations a droit également à un lifting

Véritable travail de mineur – Eho, ého on rentre du boulot ! Mais après l'effort ....le réconfort !



Pour des raisons de sécurité, la mine Théophile est, depuis bientôt trois ans, fermée au public. Les conditions de son éventuelle réouverture devraient être abordées lors d'une prochaine réunion de la Commission Patrimoine à la Communauté de Communes.

### Voirie communale :

Pas de nids sans poules dit-on certainement en patois : « i n' y è point d' nid san r' hlinyè ». Pour remédier à ce problème, plusieurs journées de travail et huit tonnes d'enrobé à froid sont nécessaires pour reboucher les trous dans la voirie communale, notamment Rue des Champs d'Yvrées, des Aviats, du Gravier, des Cruzes et ceci avant la pose d'une bi-couche.

L'équipe des « banhoua »



### Fleurissement :

« Lo Fieutan » est toujours propice au fleurissement et aux plantations. Le conseil municipal en profite pour entamer les travaux de plantations et de mise en place de fleurs annuelles en divers endroits du village.

Et si l'on plante...



parfois l'on doit « déplanter » ...



Le Conseil Municipal renouvelle chaleureusement ses remerciements aux personnes qui ont apporté leur aide durant ces différentes journées de travail.



## **MANIFESTATIONS 2008**

### **EXPO CHRISTOPHE KENDZIERSKI :**

Courant janvier 2008, une exposition réalisée par un habitant d'Urbeis également géologue, a permis de découvrir l'histoire des mines du village.

Christophe Kendszierski est un jeune papa qui réside à Urbeis depuis quatre ans. Le géologue qu'il est ne se doutait pas qu'il arrivait dans un village possédant un riche passé minier. Ce qu'il a découvert l'a incité à relancer l'intérêt des habitants d'Urbeis et des environs pour ces mines méconnues, voire oubliées. Si la société d'histoire du val de ville (SHVV) a communiqué sur le sujet, comme il a pu le découvrir, il s'est rendu compte cependant que la plupart des gens du village ne connaissent pas l'origine, la variété et les différentes exploitations des mines de la vallée et celles d'Urbeis en particulier : dans ce village, quatorze mines ont été répertoriées.

Le texte le plus ancien les concernant date de 1492, lorsque le seigneur du Bilstein signale à son suzerain, l'évêque de Strasbourg, la découverte d'un filon d'argent (à l'époque, l'argent avait plus de valeur que l'or). Les dernières exploitations minières se sont arrêtées en 1912 à la mine Sylvestre et n'ont duré que de 1925 à 1928 à la montagne des Coltes, d'où l'on a extrait un peu de fluor.

La première partie de l'exposition de Christophe Kendzierski est consacrée à la géologie. Christophe s'est appuyé sur des planches montrant l'environnement d'Urbeis dans une dimension planétaire en s'appuyant sur la dérive des continents et la formation géologique qui en a découlé. Il invite à faire un bond d'un milliard d'années en arrière (précambrien), époque où l'eau enveloppait une grande partie de l'hémisphère nord et où se sont formés les schistes de Villé et de Steige. Viennent ensuite la modification structurelle du site et les différentes étapes d'apparition des espèces vivantes sachant que les mammifères succèdent aux dinosaures à la fin du cétacé (-65 à -45 millions d'années) ; c'est à cette période que se situe la formation du Fossé Rhénan avec les Vosges et la Forêt Noire précédant l'apparition de l'homme.

La seconde partie est consacrée plus directement aux mines locales, à leur situation et à leur exploitation. L'essentiel des exploitations minières date du XVI<sup>ème</sup> siècle. Elles se sont arrêtées lorsque les gisements furent considérés comme peu rentables et que le bois s'est fait rare. La reprise à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Sylvestre et Donner) a redonné un regain d'intérêt pour cette activité dans le village. Mais les résultats ne furent pas à la hauteur des attentes des nombreux actionnaires. Cet aspect du patrimoine allait-il tomber dans l'oubli ? La réhabilitation de la maison du mineur et son ouverture en 2007 permettent de se consoler de la récente fermeture, pour des raisons de sécurité, de la mine Théophile.

Grâce à Christophe Kendzierski qui était présent pendant la durée de l'exposition, on a pu en savoir un peu plus sur le patrimoine minier et géologique du Val de Villé.

### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU VAL DE VILLE :**

Depuis sa création en 1975, jamais la société d'histoire du Val de Villé n'avait tenu son assemblée générale dans notre commune. C'est désormais chose faite depuis le samedi 11 octobre, où, le président Christian Dirwimmer et le comité de la société d'histoire ont passé en revue les différents points à l'ordre du jour en présence du Président de la Communauté de Communes, Jean-Marc Riebel et du Président de la Commission Patrimoine, Maurice Kubler.

L'assemblée générale est aussi l'occasion de se pencher sur le patrimoine de la commune dans laquelle elle se tient.



André DUBAIL, Raymond MAURER et Francis RAPP ont fait partager à la soixantaine de personnes présentes leurs connaissances de l'architecture, des mines et de l'histoire du village avec la prise du Bilstein.

La soirée s'est achevée dans la bonne humeur avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

### **FETE DES AINES :**

C'est le 14 décembre qu'a eu lieu la fête des aînés de notre village. Après le repas, les enfants de l'école accompagnés de la Directrice Mme DESSAGNE et de Mme DAUB, sont venus chanter quelques chants de Noël pour le plus grand plaisir des invités qui les ont chaleureusement applaudis. Puis, ils ont successivement interrogé les participants sur la façon dont se déroulaient les fêtes de Noël d'antan. Un gouter leur a été offert pour les remercier de leur attention très appréciée.

Jean-Marie GERARDIN a par la suite fait profiter l'assistance d'un document sonore provenant des archives de l'INA. Il s'agissait d'une interview de Joseph MEISTER de Steige. La journée s'est achevée en chansons dans la joie et la bonne humeur.

